LOU PITCHOT GAL

NOUVEAU MANDAT NOUVELLE ÉQUIPE

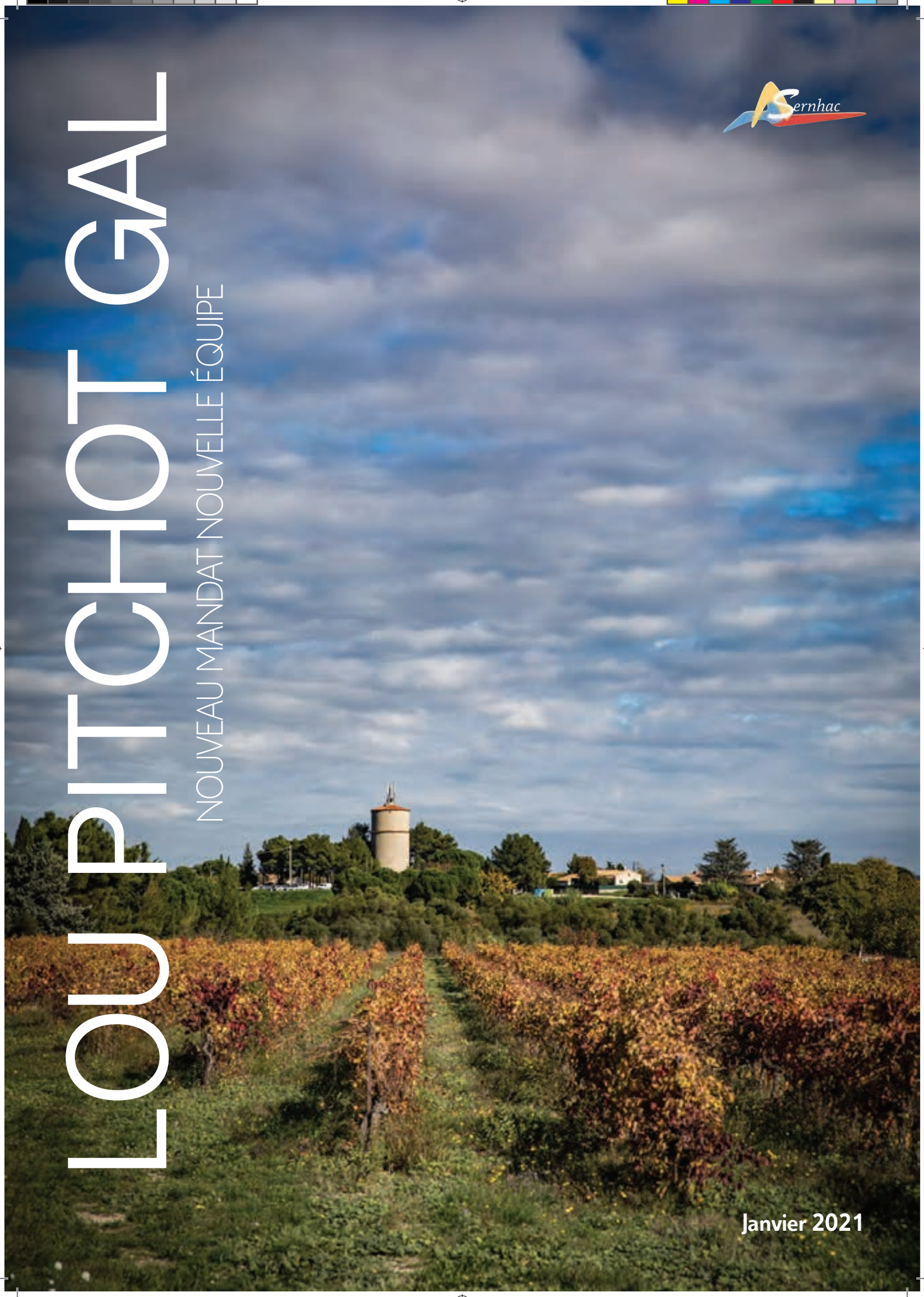

Janvier 2021

SNH002 Bulletin BAT2.pdf 1 07/01/2021 23:07

La Mairie est ouverte
du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Tél : 04 30 06 52 30
Fax : 04 30 06 52 31
Courriel :
secretariat@mairie-sernhac.fr
Site de la commune :
www.mairie-sernhac.com

PERMANENCES ELUS

• **M. Gaël DUPRET**
Maire
Mardi après-midi
Mercredi après-midi
Vendredi
Samedi matin

• **M. David OLIVE-SALOMMEZ**
Adjoint en charge des affaires scolaires
Mercredi après-midi

• **Mme Véronique FERNANDEZ**
1ère adjointe et CCAS
Jeudi après-midi

• **M. Pierre ABELLAN**
Adjoint à l'urbanisme
Vendredi après-midi

Mme Muriel DHERBECOURT et M. Gérard BLANC
Conseillers départementaux du canton de Redessan

M. Anthony CELLIER
Député de la 3ème circonscription du Gard

M. Patrick MARGOUX
Correspondant MIDI LIBRE

POURQUOI LOU PITCHOT GAL ?



Dans le roman d'Alphonse Daudet « Audiberte » dont l'intrigue se passe à Sernhac, Lou pitchot gal "le petit coq" est le surnom que les Sernhacois ont donné à un petit garçon « gai » et « chantant ».

Disponible à la lecture à la bibliothèque de Sernhac

Directeur de publication : Gaël DUPRET
Rédaction : Commission communication.
Conception : Caroline
Photographes : Julien COSTE et Jean-Claude AZRIA
Impression : GRAPHY
Edition : janvier 2021
Imprimé en 1000 exemplaires

NUMEROS UTILES

Gendarmerie	**17**
Pompier	**18**
SAMU	**15**
SAUR	**04 90 62 10 01**
Mairie	**04 30 06 52 30**
EDF	**09 69 32 15 15**
GDF Suez	**09 69 32 43 24**
Docteur BOURSET	**04 66 37 07 10**
Cabinet infirmières	
Sophie DEFORGES	**06 58 41 61 22**
Carole BENATTAR	**04 64 05 03 51**
École élémentaire	**04 66 37 01 16**
	06 75 87 66 56
École maternelle	**04 66 37 28 05**
	06 88 49 25 52
Micro-crèche	**04 66 81 52 13**
Nîmes Métropole	**04 66 02 55 55**

DÉCHETTERIE

D502 - route de Meynes
Les Roumettes
30840 MEYNES
04 66 75 34 13
Ouverte tous les jours
(sauf le jeudi et le dimanche)
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

LOCATION SALLE POLYVALENTE "Michel PAULIN"

Location salle pour
les sernhacois : 400 €
Caution : 400 €
Location salle pour les personnes extérieures : 800 €
Caution : 800 €
Location 1 table + 2 bancs : 5€
Caution : 300 €
Renseignements à la mairie.

BIBLIOTHÈQUE

Place du Portail
04 66 20 68 32
Ouvert le mercredi
de 14h00 à 17h00
et le samedi matin
de 10h30 à 12h00

LA POSTE

1 Square de la Paix
Ouvert les mardis
de 9h30 à 12h00
Jeudis / Vendredis
de 8h45 à 12h00
Samedis
de 9h00 à 12h00

TRANSPORT

www.tangobus.fr
www.lio.laregion.fr

RAMASSAGE POUBELLES

La collecte des déchets ménagers est effectuée par Nîmes Métropole. Pour tous renseignements, vous pouvez joindre la Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers (DCTDM) par téléphone au :
04 66 02 54 54

Les jours de collecte sont :
Lundi et jeudi matin : ordures ménagères *(poubelles grises)*
Mercredi matin : tri selectif *(poubelles jaunes et sacs transparents)*

RAMASSAGE ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants est un service proposé par la Mairie.
Inscription obligatoire au :
04 30 06 52 30
Les jours de collecte sont :
1er lundi de chaque mois : les objets encombrants *(appareils ménagers, ferraille, meubles)*. **Pas de gravats, pas de végétaux, ni de bois.**
2ème lundi de chaque mois : les gros cartons et gros emballages

COLLECTE DU VERRE

Points d'apport volontaire dans le village : chemin des Cantarelles, chemin de Remoulins (cimetière), chemin des Cavaliers (salle Michel Paulin), chemin de la Cave, chemin des Aires (château d'eau) et chemin de Meynes.

GROUPE SCOLAIRE

• **Ecole maternelle**
AUDIBERTE
Mme SERVOL - Directrice
Mme PAYET
Mme THOMET
• **Ecole élémentaire**
LES CANTARELLES
M. MILLAUD - Directeur
Mme PANSE
Mme TESTARD
Mme BERTOLO
Mme LABROUSSE

ACCUEIL DE LOISIRS

• **Directrice :**
Mme Marie GUIBERT
06 70 57 33 89
acm.sernhac@gmail.com
accueil de loisirs de sernhac

Sommaire

INTERVIEW DU MAIRE 04
Le Maire reçoit le Pitchot Gal

LES ÉLUS 06

LES COMMISSIONS 07

LES ACTIONS DE NÎMES METROPOLE 08

INTERVIEW ECOLE 09
360° avec l'adjoint en charge des affaires scolaires

ÉCOLOGIE 10
100% éco-responsable

CULTURE 11
De la lecture à la culture

CITOYENNETÉ 12
Du nouveau pour nos jeunes

INTERVIEW CCAS 13
360° avec l'adjointe au CCAS

ÉCONOMIE 14
Les finances

SÉCURITÉ 16
Prévention des risques et urbanisme

COMMUNICATION 17
L'information sous toutes ses formes

LES RÉFÉRENTS DE QUARTIERS 18

LES ASSOCIATIONS 21

CRÈCHE L'ACCUEIL DE LOISIRS 22

L'ÉTAT CIVIL 23


Interview du Maire | 04


Interview Ecoles | 09


Interview C.C.A.S. | 13

SNH002 Bulletin BAT2.pdf 3 07/01/2021 23:07

CAVE COOPERATIVE

Il faut que je vous dise …
Bonne ou mauvaise nouvelle ?!

Le bailleur social « le Logis Cévenol » nous a informé que Sernhac n'était plus considéré comme ville prioritaire dans la reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux.
Les subventions pour financer ce projet disparaissent de fait. Sernhac ne peut supporter à elle seule le poids d'un tel investissement.

Nous conserverons donc notre cave coopérative, patrimoine et identité de Sernhac. Nous pourrons la destiner à recevoir de nouveaux projets, qu'ils soient commerciaux, sociaux ou culturels.





INTERVIEW DU MAIRE

Le Maire reçoit "Lou pitchot gal"



GAËL DUPRET

- Maire de Sernhac
- Conseiller communautaire, délégué aux traditions et relations intracommunautaires
- Vice-Président du SCOT SUD GARD
- Responsable comptable et fiscal dans un cabinet d'expertise nîmois

L.P.G. : Vous avez été élu le 15 mars, installé le 23 mai, comment avez-vous vécu cette période étrange ?

G.D. : Vous avez dit étrange et c'est le mot ! Cette période nous l'avons vécu sous le coup des émotions et des sentiments !

La joie tout d'abord d'avoir reçu au 1er tour la confiance des Sernhacois après une campagne intense. Je les en remercie profondément.
La responsabilité ensuite, que cette confiance fait peser sur les épaules de toute l'équipe, elle nous met au défi, nous y répondrons.
La bienveillance enfin, que nous a témoigné l'ancienne municipalité pendant le confinement. Elle a permis de mettre en place une concertation constante entre « anciens » et « nouveaux » afin d'assurer le fonctionnement du village. Merci à Bernard PIALOT et à toute son équipe de nous avoir mis le pied à l'étrier. Je ne vous cache pas non plus que nous avons ressenti une certaine frustration à ne pas être installés d'emblée.

L.P.G. : Et après votre installation ?

G.D. : Heureusement la frustration a laissé place à l'action. La crise sanitaire nous a imposé d'agir immédiatement et quoi de mieux que de se retrousser les manches pour passer les périodes difficiles. C'est ce que nous avons fait à partir du 23 mai et ce, **grâce à tous.** Accueillir les enfants à l'école, ouvrir le

SNH002 Bulletin BAT2.pdf 4 07/01/2021 23:07

centre de loisirs, faire en sorte que les associations reprennent leurs activités, donner un nouveau souffle à la bibliothèque ont été « notre baptême municipal ».

Nous avons réussi à fédérer l'ensemble des membres du conseil municipal autour du projet. Je voulais rassembler au delà de nos différences de campagne. Une équipe me semble-t-il est née, dans laquelle chacun s'exprime librement.

Il a fallu ensuite commencer la réorganisation des services municipaux, rencontrer nos divers prestataires et partenaires ainsi que les élus des collectivités territoriales.

L.P.G. : Pourquoi avoir conduit ces actions en particulier ?

G.D. : L'objectif était ici de faire fonctionner Sernhac au quotidien, le bien être de tous était notre priorité. Le village "en route", nous avons eu alors du temps pour commencer la réalisation de notre programme ce que nous n'avons pas manqué de faire.

L.P.G. : Justement, qu'en est-il de votre programme ?

G.D. : La liste des actions menées est assez longue ! Disons que les plus spectaculaires et symboliques sont, le lancement du marché dominical, le passage régulier de la balayeuse, la réfection de différentes voiries, l'illumination de la Madone, l'embellissement du cimetière.

L.P.G. : Seulement ?

G.D. : Je ne voulais pas ici vous assommer avec "tout ce qui a été fait" dans le village. Des actions toutes aussi importantes mais moins visibles ont été conduites. Vous en aurez, je crois, un bon aperçu en lisant la suite de "Lou pitchot gal".

L.P.G. : Monsieur le Maire, un mot sur vos délégations à Nîmes métropole ?

G.D. : Le président m'a confié les délégations des traditions taurines et des relations intracommunautaires. Pour la première, je souhaite organiser un festival itinérant des traditions et de "l'aficion" sur le territoire de l'agglo. Pour la seconde, j'ai pour mission de promouvoir les projets de l'agglo auprès des communes.

L.P.G. : Un exemple du travail du maire ?

G.D. : Que choisir… La réfection de la route départementale du Puits d'Agathe par exemple. J'ai rencontré très rapidement nos délégués départementaux ainsi que le service voirie du département pour les informer du danger que représentait l'état de cette route. Cela a permis une réfection rapide de la voirie. Je remercie d'ailleurs le département pour sa réaction immédiate dans ce dossier.

L.P.G. : Des projets pour 2021 ?

G.D. : Nous n'en manquons pas, le défi c'est de les hiérarchiser. Un préalable est la poursuite de l'organisation des services sans laquelle la propreté et la sécurité du village ne pourraient être assurées. A ce sujet nous nous doterons d'une police municpale.
- La concordance du budget à nos projets est évidemment sans discussion possible.
- 2021 sera aussi l'année du numérique à Sernhac.
- La réflexion autour de la construction de la salle des associations est également largement engagée.
- Le conseil municipal des jeunes sera mis en place cette année.
Nous voulons rendre le village attractif en embellissant ses entrées.

L.P.G. : Un sujet vous tient-il particulièrement à coeur ?

G.D. : La communication. Comme promis dans notre programme nous cherchons toujours à mieux communiquer avec les sernhacois. Les référents de quartiers, les permanences des adjoints et du maire en sont les moyens privilégiés.

La page Facebook et la newsletter sont actives.

Pour tenir cet engagement de communication nous avons aussi besoin de vous. Envoyez-nous vos adresses e-mails : recevoir les messages de la mairie dans vos boites mail est la meilleure manière d'être informés immédiatement et constamment ! Nous protégeons vos adresses, ne vous inquietez pas !

L.P.G. : Clap de fin ?

G.D. : Comment ne pas dire un mot des moments compliqués que nous traversons ? Nous sommes le pays des droits de l'homme, nous sommes donc soucieux de l'autre ; alors, dans cette période de crise sanitaire, respectons les gestes barrières. Nous sommes le pays de la laïcité, la liberté de culte est donc un droit, mais il n'est donné que si les principes de la République sont premiers ; assurons-nous que ces derniers le demeurent. Je sais de toute façon que mon village a toujours été, bien qu'il « rébousse » quelquefois, porteur de ces valeurs. J'en suis fier. Restons optimistes.
Je profite de cet interview pour souhaiter à tous les sernhacoises et sernhacois une belle année 2021 !



SNH002 Bulletin BAT2.pdf 5 07/01/2021 23:07

Les élus



M. Gaël DUPRET
MAIRE



Mme Véronique FERNANDEZ
ADJOINTE

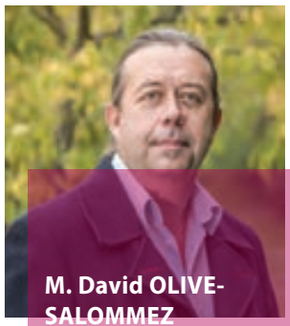

M. David OLIVE-SALOMMEZ
ADJOINT

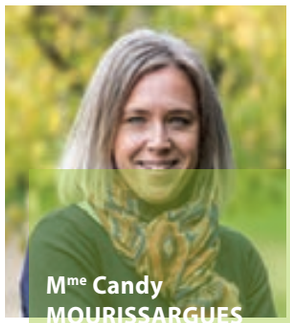

Mme Candy MOURISSARGUES
ADJOINTE

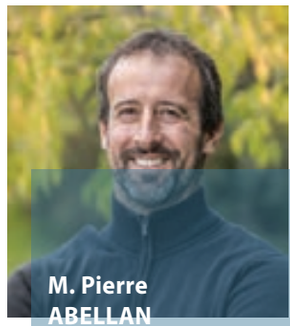

M. Pierre ABELLAN
ADJOINT



Mme Dominique SIMON
CONSEILLÈRE



M. Jean-François NAVARRO
CONSEILLER



Mme Evelyne PAULIN
CONSEILLÈRE



M. Laurent DAUGA
CONSEILLER



Mme Fatna GAIDI
CONSEILLÈRE



M. Olivier FAURE
CONSEILLER



Mme Brigitte MAZELLA DI CIARAMMA
CONSEILLÈRE



M. Philippe REY
CONSEILLER



Mme Eloise HOURTAL
CONSEILLÈRE



M. Grégoy GARCIA
CONSEILLER



Mme Sandrine GUTLEBEN
CONSEILLÈRE



M. Luc RENSON
CONSEILLER



M. Gauthier GASPARD
CONSEILLER



Mme Christelle GEYNET
CONSEILLÈRE

SNH002 Bulletin BAT2.pdf 6 07/01/2021 23:07

Les commissions

Commission d'appel d'offres
Titulaires : **Gauthier GASPARD, Philippe REY, Pierre ABELLAN**
Suppléants : **Candy MOURISSARGUES, Dominique SIMON, Christelle GEYNET,**

Agriculture, Environnement et Commerce
Olivier FAURE, Jean-François NAVARRO, Philippe REY, Fatna GAIDI, Véronique FERNANDEZ, Christelle GEYNET

Travaux, Voirie et Urbanisme
Pierre ABELLAN, Grégory GARCIA, Philippe REY, Jean-François NAVARRO, Gauthier GASPARD.

Enfance et Jeunesse
David OLIVE-SALOMMEZ, Candy MOURISSARGUES, Laurent DAUGA, Véronique FERNANDEZ, Sandrine GUTLEBEN.

Communication, Culture, Tourisme et Patrimoine
Eloïse HOURTAL, Evelyne PAULIN, David OLIVE-SALOMMEZ, Dominique SIMON, Candy MOURISSARGUES, Brigitte MAZELLA DI CIARAMMA, Luc RENSON.

Loisirs et Vie Associative
Laurent DAUGA, Véronique FERNANDEZ, Fatna GAIDI, Grégory GARCIA, Sandrine GUTLEBEN.

Finances
Candy MOURISSARGUES, Philippe REY, Olivier FAURE, Luc RENSON, Christelle GEYNET

Sécurité
Laurent DAUGA, Pierre ABELLAN, Gauthier GASPARD

Syndicat mixte des Gorges du Gardon
Titulaire : **Pierre ABELLAN**
Titulaire : **Jean-François NAVARRO**
Suppléant : **Grégory GARCIA**
Suppléant : **Gauthier GASPARD**

Syndicat Mixte d'Électricité du Gard
Délégués titulaires : **Pierre ABELLAN – Philippe REY**
Délégués suppléants : **Dominique SIMON – Gauthier GASPARD**

Syndicat du Collège Voltaire de Remoulins
Délégués titulaires : **Brigitte MAZELLA DI CIAMMARA – David OLIVE-SALOMMEZ**
Délégués suppléants : **Eloïse HOURTAL et Christelle GEYNET**

Centre communal d'actions sociales (CCAS)
Président : **Gaël DUPRET**
Membres élus : **Véronique FERNANDEZ, Luc RENSON, Evelyne PAULIN, Eloise HOURTAL, Brigitte MAZELLA DI-CIARAMMA, Dominique SIMON et Fatna GAIDI**
Membres bénévoles : **Nathalie GEYNET, Solange ROUMEJON, Maryvonne CHAY, Michelle TRONC, Sylvette CECCHINI, Linda EL OMARI et Christiane PETITPOISSON**

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Ruisseau de Bournigues
Président : **Gaël DUPRET**
Délégués : **Grégory GARCIA – Evelyne PAULIN**

CLET Commission locale d'évaluation des charges transférées de Nîmes Métropole
Titulaire : **Candy MOURISSARGUES**
Suppléant : **Gaël DUPRET**

SNH002 Bulletin BAT2.pdf 7 07/01/2021 23:07

Les actions de Nîmes Métropole

ECONOMIE

✓ Exonération partielle de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Dans le Projet de finances 2020 présenté par le gouvernement, il est notamment mentionné qu'il pouvait y avoir un dégrèvement exceptionnel de 2/3 de la CFE pour certaines entreprises relevant des secteurs suivants : hôtellerie, restauration, cafés, tourisme, évènementiel, sport et culture.

Sur Nîmes Métropole, ce sont environ 800 entreprises qui sont concernées et dans le cadre régi par la loi, l'Etat prend en charge 50% de l'effort entrepris par Nîmes Métropole. Ainsi Nîmes Métropole prend en charge 1/3, l'Etat 1/3 et le dernier tiers revient à la charge de l'entreprise.

C'est un plan d'action chiffré à plus de 600 000 euros par la communauté d'agglomération.

MOBILITÉ

✓ Baisse du tarif des abonnements de bus

Le 16 juillet dernier, au Conseil communautaire, a été voté la baisse du tarif des abonnements des bus :

- LE PASS SCOLAIRE 2 VOYAGEURS : Un aller-retour par jour du lundi au vendredi pour les trajets domicile-école au tarif de 45 euros par an.
- LE PASS SCOLAIRE ILLIMITÉ : Un accès illimité au réseau Tango au tarif de 70 euros par an contre 145 euros par an l'année dernière, soit une baisse de presque 52% du tarif 2019-2020.

Ces mesures représentent un effort d'un peu plus d'un million d'euros par an sur 7,2 millions de recettes annuelles.

✓ Étendue de l'offre de transport au secteur de Leins-Gardonnenque

Actuellement desservies par les lignes de transports Lio, depuis la rentrée, les élèves bénéficient d'une offre de transports étoffée :

- 5 lignes à vocation scolaire
- Une ligne commerciale
- Le maintien de la ligne 112 des transports Lio.

FINANCES

✓ Adaptation du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement)

La situation financière de Nîmes Métropole amène le questionnement des investissements qui avaient été prévus et notamment leur montant. Un des sujets phares, qui reviendra lors du vote du budget en 2021, est donc l'adaptation du PPI à la situation financière de Nîmes Métropole. Ce PPI serait donc revu à la baisse puisque le contexte dans lequel se situe Nîmes Métropole aura une incidence profonde sur sa révision.

✓ Instauration de la Taxe GEMAPI

Toujours dans l'optique d'effectuer un effort financier, l'instauration de la taxe GEMAPI a été votée en principe au dernier Conseil Communautaire du 21 septembre 2020. Maintenant, il faut que le taux de cette taxe soit voté lors d'un prochain Conseil Communautaire, afin qu'elle puisse devenir opérationnelle.

✓ Baisse des dépenses de fonctionnement

TÉLÉRELEVÉ EAU DE NÎMES MÉTROPOLE

✓ Comment ça marche ?

Un module radio est installé sur le compteur d'eau. Il transmet à un centre de traitement des données. Elles vous sont ensuite envoyées par internet ou par mobile. C'est un dispositif autonome.

✓ Quels avantages ?

- **UN MEILLEUR SERVICE**

Fini les estimations : la facturation se fait au réel, l'abonné paie sa juste consommation.

- **UN MEILLEUR SUIVI**

Grâce à l'application "Radio relevé pro", la consultation de l'historique de consommation de votre parc compteurs est possible à tout moment.
Le paramétrage d'alertes journalières vous permet de détecter rapidement toute anomalie.
En cas de surconsommation, vous êtes alertés par SMS ou email.

✓ Calendrier du déploiement

- **À partir de janvier 2020 :** Installation des modules de télérelevé sur les compteurs communaux et les gros consommateurs (supérieur à 4000m^3/an).
- **De début 2020 à fin 2022 :** Mise en place des modules sur l'ensemble du parc compteurs (estimé à 98000 compteurs).

SNH002 Bulletin BAT2.pdf 8 07/01/2021 23:07

INTERVIEW ÉCOLES

360°



David OLIVE-SALOMMEZ
ADJOINT EN CHARGE DES AFFAIRES SCOLAIRES

Toutes les infos utiles sur le groupe scolaire sont à retrouver page 2

L.P.G. : Monsieur Olive-Salommez tout d'abord bonjour et bienvenue sur le journal des Sernhacois. Pouvez-vous nous dire comment s'est passée la rentrée ?

D.O.S : Bonjour et merci de me recevoir dans votre premier numéro. Cela n'a échappé à personne nous avons vécu une rentrée « COVID » avec son lot d'incertitudes, de stress, de doutes et de décisions assumées. Tout a été fait pour que la rentrée soit la plus « normale » possible, pour que les enfants se sentent à l'école « comme d'habitude ». Je peux vous dire que cela a réclamé de l'abnégation et un investissement sans faille de la part des acteurs qui font fonctionner le groupe scolaire. On ne remerciera jamais assez le secrétariat général, le service technique, la crèche, évidemment les parents, les enfants et l'APE d'avoir travaillé en ce sens. Et, pour une fois, plus que tout autre, remercions tous les enseignants, les auxiliaires de vie scolaire, le personnel périscolaire, qui ont coutume de s'effacer. Ils ont bien besoin, dans ces périodes troubles, d'un coup de projecteur. Demandons-nous ce que serait une école sans eux ?

L.P.G. : Quoi de neuf au groupe ?

D.O.S : De nombreux travaux ont été réalisés, retenons surtout l'installation de l'alarme «anti-intrusion».

Ca bouge en maternelle. Une nouvelle classe s'est ouverte et une toute nouvelle équipe enseignante est arrivée. J'espère que nous avons réussi à les accueillir comme il se doit, avec l'esprit de Sernhac et dans des locaux refaits et améliorés pour la circonstance. Cette équipe dynamique, dont la directrice est Mme Servol semble déjà avoir pris ses « marques ».

A la cantine, l'application de la loi « égalim», dont l'esprit je le rappelle est « qualité contre gâchis », s'est poursuivie. Quand les parents d'élèves ont des doutes sur les conséquences de l'application de cette loi « dans l'assiette » de leurs enfants, je leur propose de venir déjeuner avec moi à la cantine. Rien de mieux que de juger avec ses papilles !

L'élémentaire, ça n'est pas nouveau, présente son dynamisme habituel. Ce qui est nouveau, nous en discutions avec le directeur, M. Millaud, c'est qu'il faudra « faire » avec la crise sanitaire. Mais croyez-moi, les professeurs sont entêtés, ils ne lâchent aucun projet.

L.P.G. : Justement, quels sont les projets pour l'école et les affaires scolaires ?

D.O.S : Nous allons établir et faire appliquer un plan de sécurisation des abords du groupe scolaire en collaboration avec un spécialiste référent de l'inspection académique.

Le logiciel de réservation cantine va être étendu à la réservation de la garderire et de l'étude.

Un plan prévisionnel de maintenance du groupe scolaire est en construction. Il s'étendra sur la durée de notre mandat. Il s'agit d'asseoir et d'améliorer la qualité de nos locaux.

En concertation avec les enseignants et les services concernés de la mairie nous cherchons à développer « l'étude » pour aider les enfants à faire leurs devoirs.

Nous allons mettre en place « une banque informatique » pour aider les enfants qui n'auraient pas d'ordinateurs.

Nous proposerons cette année une aide aux devoirs pour les petits sernhacois rentrés en 6ème. Je tiens ici à remercier les bénévoles qui se sont présentés à nous pour prendre cette initiative.

L.P.G. : Le mot de la fin ?

D.O.S : J'ai assisté à l'interview de Gaël. Comment ne pas rappeler ses mots sur les valeurs républicaines de notre nation. S'il y a bien un endroit qui est fondé sur ces valeurs et qui, en retour, les enseigne, c'est l'école. Notre nation a fondé l'école et elle en vient ! Comment cela se traduit-il au groupe scolaire ? C'est simple, on respecte le contrat social que nous avons tous signé. Je suis citoyen, je me conforme aux gestes barrières, je suis laïque je laisse ma religion à la porte de l'école. Toutes mes libertés sont préservées par ailleurs !

SNH002 Bulletin BAT2.pdf 9 07/01/2021 23:07

Ecologie



De l'éco paturage au Vallon d'Escaunes :

Grâce à l'élevage Dombry, depuis quelques semaines, une quarantaine de brebis paît au Vallon d'Escaunes. Cette opération permet de désherber les terres communales et privées autour du Vallon. Les parcelles en cours de désherbage se situent près du tunnel de Perrotte. Leur enclos électrifié s'étale sur un hectare. Le vallon sera désherbé et propre. L'opération sera renouvelée au printemps prochain avec les herbes fraiches.

Qu'est-ce que l'éco paturage ou éco-pastoralisme ?

Cela consiste à faire pâturer un troupeau d'ovins dans des espaces naturellement enherbés tels que des garrigues, des prés. Cela permet d'entretenir les lieux sans l'utilisation de débroussailleuses ou de les désherber. L'entretien de ces lieux naturels est nécessaire pour limiter les départs de feu ou leur propagation.

De plus, en se nourrissant, le troupeau éjecte des excréments riches en éléments fertilisants naturels pour permettre un enrichissement en matière organique du sol. Cela entraîne une meilleure repousse des herbes et une bonne qualité nutritionnelle pour le troupeau qui mange de l'herbe fraiche.

Charte zéro phyto

Qu'est ce que la charte zéro phyto ?

Le terme zéro-phyto est couramment employé pour décrire l'entretien des espaces extérieurs (espaces publics, jardins, bords de route…) par les collectivités, gestionnaires publics et privés et les particuliers sans utilisation de produits phytosanitaires de synthèse.

En application, le zéro-phyto est assimilé à une modification des pratiques d'entretien principalement sur les espaces non agricoles (on parle davantage de passage en agriculture biologique en milieu agricole). Il s'agit principalement de faire évoluer les pratiques de gestion et d'entretien en se passant de substances actives d'origine chimique ou de synthèse utilisées massivement depuis les années 50 pour la protection des végétaux contre des organismes nuisibles aux végétaux souhaités (ravageurs, maladies …) ou pour détruire les végétaux indésirables.

Balayeuse

Sernhac fait peau neuve grâce au passage de la balayeuse depuis fin juillet.





Journée citoyenne

La journée citoyenne s'est déroulée dans la bonne humeur le 26 septembre dernier.



Ferme photovoltaïque

Les travaux ont démarré et devraient se terminer fin mars 2021

Stérilisation des chats errants



Pour éviter la prolifération des chats errants dans la commune, une convention a été signée le 27 août avec 30 millions d'amis. Une bénévole des Chats Libres, Mme Vergues, a été mandatée par la mairie. Celle-ci est chargée de capturer les chats et de les emmener chez le vétérinaire de Remoulins. Il se charge de les stériliser et de les identifier. A leur retour, ces chats sont remis sur site. L'ICAD envoie ensuite à la mairie les cartes d'identification de ces chats. C'est un travail riche en émotion et fait avec abnégation et amour par cette bénévole. Bravo

SNH002 Bulletin BAT2.pdf 10 07/01/2021 23:07

Culture

LECTURE

Ruche à livres



Pour occuper les après-midi d'hiver, les soirées au coin du feu, ou tout simplement pour le plaisir de lire, la municipalité a mis à votre disposition une ruche à livres.
Celle-ci se situe sous le porche à gauche, square de la Paix et vous permet d'aller faire votre choix à toute heure de la journée.
Après lecture de l'ouvrage choisi, merci de le rapporter dans la ruche et, éventuellement, d'en choisir un nouveau à votre convenance.
Si vous disposez personnellement de plusieurs lectures, vous pouvez enrichir le contenu de la ruche, ce dont nous vous remercions par avance.
Nous espérons que cette initiative vous satisfera tout en vous apportant un moment d'évasion.

Comme un 15 août

Journée taurine



Salle des associations

Le bureau d'architecte DAHU a été consulté et choisi comme maître d'ouvrage pour réaliser la salle des associations sous une partie du marché couvert.
Ce projet d'environ 400 000 euros HT a fait l'objet de demandes de subventions. L'architecture de la nouvelle salle sera présentée dans notre prochain numéro.

Cyber Bibliothèque

La bibliothèque de Sernhac passe à l'heure du numérique et devient la « Cyber Bibliothèque ».

Les bénévoles Monique, Chantal, Sylvie, Michèle et Sylvette n'ont pas changé que le nom du lieu, elles se lancent cette année dans une grande entreprise « d'informatisation » de la bibliothèque.
La mairie va acquérir un logiciel pour leur permettre de se jeter dans cette aventure. Aventure,le mot n'est pas trop fort, puisqu' il s'agira de référencer numériquement tous les ouvrages en rayon et en stock, de créer une carte personnalisée pour tous les adhérents, de construire un fichier des adresses « mail » afin que les membres soient informés de l'actualité "Cyber Bibliothèque."

La force de nos bénévoles c'est aussi d'avoir des projets :

- Réaménager l'intérieur du lieu pour le rendre plus pratique et convivial.
- Créer des manifestations comme les journées « portes ouvertes » pour faire découvrir la bibliothèque.
- Acquérir des ouvrages contemporains à destination des adultes et des enfants pour ancrer la bibliothèque dans son temps.
- Construire une relation privilégiée avec le groupe scolaire afin que les enfants lisent aussi « après l'école ».
- Développer l'implantation de ruches à livres dans le village.

Les « bénévoles » ont besoin de « bénévoles » pour réaliser les autres projets cachés dans leurs ordinateurs. Toutes les personnes voulant s'associer à ce voyage sont les bienvenues. La mairie se fera un plaisir de vous donner davantage d'informations.



SNH002 Bulletin BAT2.pdf 11 07/01/2021 23:07

Citoyenneté

JEUNESSE

Mission Argent de Poche

Ce dispositif permet aux jeunes sernhacois, agés de 16 à 17 ans, de vivre une première expérience professionnelle. En contre partie de leur investissement, ils percevront une indemnité forfaitaire de 20 euros par jour pour une durée de travail de 3h30.

Ces missions seront proposées pendant la période des vacances scolaires de Pâques, juillet et août.

Si vous souhaitez en bénéficier, vous devez remplir un dossier individuel qui vous sera alors remis par la mairie qui vous apportera les précisions complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

Passeport été

En collaboration avec la mairie de Nîmes, une convention va être signée, très prochainement, nous permettant d'adherer à la formule :
PASSEPORT ÉTÉ
Cette initiative permettra aux jeunes de 13 à 23 ans, résidant à Sernhac, de bénéficier, à moindre coût, d'un passeport d'été au prix de 26,50 euros.

Concrètement, vous disposez d'une carte et d'un chéquier numéroté d'environ une vingtaine de chèques, à usage strictement personnel, qui sera valable du 17 juin au 15 septembre 2021.

Les activités sont très diverses, à savoir :

- CINÉMA
- GOLF
- CURLING
- PAINT-BALL
- BOWLING
- ETC....

Pour n'en citer que quelques unes.
Le moment venu, afin de pouvoir profiter de cet avantage, il vous appartiendra de vous rendre à la mairie de Sernhac qui vous renseignera utilement.
Nous espérons que cette proposition vous satisfera et que vous serez nombreux à en bénéficier.

CANTINE

Qualité contre gaspillage

Le Conseil Municipal a renouvelé le marché de la restauration scolaire cet été et a retenu la Société Sud Est Traiteur.

Les menus proposés par le prestataire sont à quatre composantes et rentrent dans le cadre « qualité » imposé par la **loi EGALIM.**

Cette loi demande dès aujourd'hui d'associer des repas composés de produits biologiques et de produits végétariens et à partir de 2022 impose 50% de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité. L'objectif de cette loi est de lutter contre le gaspillage alimentaire et d'améliorer la qualité des repas.



Vos enfants profitent, dès à présent, de ces produits sans augmentation de prix du repas.
La municipalité prend en charge le coût supplémentaire de cette prestation.

Le chargé aux affaires scolaires vous propose, sous conditions, de venir goûter à la cantine les repas servis à vos enfants pour vous rendre compte de leur qualité.

SNH002 Bulletin BAT2.pdf 12 07/01/2021 23:07

INTERVIEW Centre Communal d'Action Sociale



Véronique FERNANDEZ
ADJOINTE
C.C.A.S.

360°

Aujourd'hui « lou pitchot gal » rencontre une figure de la vie sernhacoise, Véronique Fernandez, 1ère adjointe et en charge du CCAS.

L.P.G. : Bonjour Véronique, merci de nous recevoir.

V.F. : Merci à vous

L.P.G. : Le C.C.A.S. a-t-il fonctionné normalement pendant le confinement ?

V.F. : Lequel ? Non je plaisante ! Je pense que vous parlez de celui de mars. Le CCAS a fonctionné aussi bien que possible. Les membres et les employés de la commune ont réussi à répondre aux différents besoins de nos administrés bien que les actions étaient difficiles à mener.

L.P.G. : Justement quelles ont été les actions conduites ?

V.F. : Je vous préviens, je prends la parole pour un petit bout de temps !
Les livraisons de courses et de produits « pharmacie » ont été assurées pour les personnes isolées ou en situation de handicap. Nous avons fait travailler les producteurs locaux autant que possible.
Nous avons pu joindre aussi régulièrement ces personnes par téléphone, pour savoir si elles se portaient bien.
Nous avons maintenu les rendez-vous en respectant le protocole sanitaire pour instruire les dossiers APA (Aides Personnes Agées) et MDPH (Maison Départementale Personnes Handicapées).

L.P.G. : Et aujourd'hui ?

V.F. : Et bien nous continuons d'agir.
Lorsque les personnes âgées ou isolées s'inscrivent avant le lundi matin, elles ont à disposition pour 2 euros A/R, le minibus conduit par les bénévoles pour les accompagner à l'Intermarché de Montfrin pour le moment. Lidl ou Carrefour à Remoulins sont des options que nous étudions.

- Une navette gratuite est proposée aux personnes fragiles pour se rendre au marché dominical de Sernhac. Il faut s'inscrire au secrétariat de la mairie avant le jeudi midi pour en bénéficier.
- Les colis alimentaires sont toujours distribués. Cependant aujourd'hui, avant d'accorder cette aide alimentaire, nous étudions le dossier des possibles bénéficiaires.
Les colis sont préparés par la Croix Rouge Française. Une participation financière de 2 euros pour une personne seule est demandée. Si plusieurs membres habitent le foyer, un euro seulement sera démandé par personne.
- Les membres du CCAS ont ramassé les olives sur le domaine public pour fabriquer de l'huile qui sera vendu à son profit.
- Dès que la situation le permettra, nous organiserons à nouveau des « LOTOS » traditionnels, certainement en plein air, pour financer également les actions du CCAS.
- Les visites dans le cadre Monalisa ont repris. Une formation socle MONALISA pour les nouveaux membres du CCAS sera organisée très prochainement.

L.P.G. : Voilà beaucoup d'informations ! Une dernière chose à dire ?

V.F. : Oui, la crise sanitaire nous a contraint d'annuler la « semaine bleue » et le repas des ainés. Nous offrirons à la place, un colis aux personnes d'au moins 65 ans, habitants depuis plus d'un an sur la commune. Nous offrirons également un coffret « bien être » aux personnes âgées habitant Sernhac et qui sont en maison de retraite.

SNH002 Bulletin BAT2.pdf 13 07/01/2021 23:07

Economie

POINT FINANCES

ARRÊTÉ DES COMPTES 2019

- En section de fonctionnement : excédent cumulé + 737 532.72 €
- En section d'investissement : excédent cumulé : + 49 942.06 €
- Résultat définitif : Excédents cumulés : + 787 474.78 €

BUDGET 2020

- Dans la section de fonctionnement : 1 990 578,72 €
- Dans la section Investissement : 1 056 369.78 €

EVOLUTION DE LA DETTE

- 01 janvier 2019 : 2 084 948,30 €
- 01 janvier 2020 : 2 000 970,37 €
- Décembre 2020 :1 466 130,74 €

- Nombre d'habitants : 1763
- Dette par habitant : 831,61 €

BILAN

Le budget 2020 a permis pour les principales dépenses :

- Le remboursement des emprunts de la crèche et du projet communal d'aménagement du chemin des Cavaliers.
- L'acquisition d'une parcelle chemin de Meynes section C n°261
- L'éclairage de la madone.
- Le cheminement piéton chemin des aires.
- La réfection du muret Pont du Canal.
- Le busage d'une partie du fossé chemin de la gare.
- L'acquisition de matériel informatique à la Bibliothèque.
- L'acquisition de matériel informatique à l'école.
- La formation d'une partie du personnel communal aux gestes de sécurité incendie.
- L'achat de produits d'entretien et masques spécifiques COVID 19.
- La désinfection et nettoyage des rues du centre du village.
- La mise en place d'une sirène alerte intrusion aux écoles.
- L'apport associatif à l'association le vallon d'Escaunes à Cantarelles.
- L'acquisition de matériel de sonorisation.
- La réfection de la voirie du lotissement les Amandiers.
- La mise en sécurité de l'accès route de Beaucaire/chemin de Blancard.

Malgré certaines dépenses imprévues liées à la pandémie de la Covid, le budget 2020 est resté stable et dans la rigueur des précédents.
La nouvelle équipe a dû faire des arbitrages et retarder l'amorce de certains projets prévus dans son programme électoral. La priorité de la prise de fonctions a été le désendettement et le remboursement des prêts.
Le budget 2021 initiera les grandes idées structurantes liées à notre programme :

- La révision du Plan Local Communal d'Urbanisme,
- La construction d'une salle associative sous le marché couvert,
- Une réflexion pour l'amélioration et la création de stationnements supplémentaires,
- Une réfection des peintures et panneaux de signalisation.
- La mise en place de moyens pour réduire la vitesse dans la commune.

RÉPARTITION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES DE LA SECTION FONCTIONNEMENT 2019 :

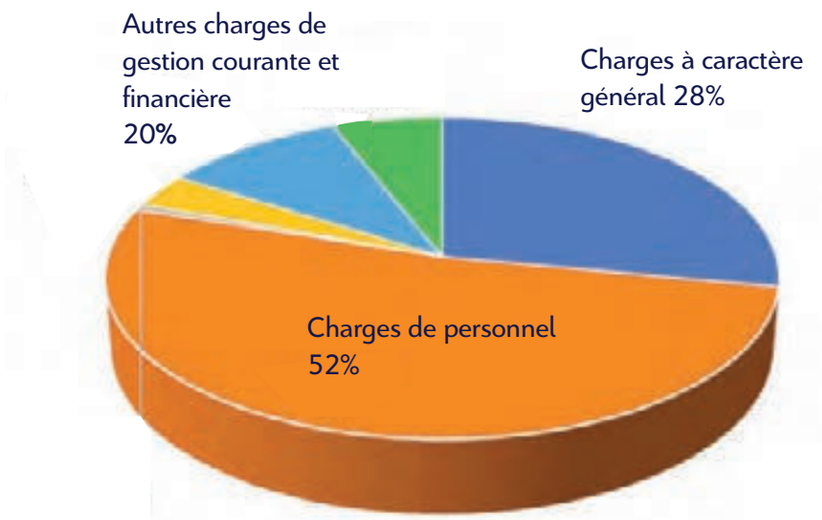

SNH002 Bulletin BAT2.pdf 14 07/01/2021 23:07



Marché de Sernhac, tous les dimanches de 8h00 à 13h00, chemin de la Cave

MARCHÉ

Lieu où se tient une réunion de commerçants ambulants qui, à jours fixes, vendent, dans un lieu dépendant du domaine public, des produits comestibles, des articles ménagers, vestimentaires et autres…

Et pour nous, le marché c'est aussi :

" La proximité"

" La facilité pour se garer"

"Avoir du choix"

"Consommer local"

"Avoir des produits de qualité"

"Un lieu de rencontre et de convivialité"

INDEX DES COMMERÇANTS :

ALLIER Geoffrey Domaine de Pierre Feu : Vin
BESSAD Fabienne : Confitures / Biscuits
BURUP Françoise : Biscuits / Viennoiserie / Confitures
CASTANNE : Epices, huile
CHARBONNIER : Fruits confits
DÉLICES D'Anduze : Boucherie / Charcuterie
DOMBRY ELEVAGE AGNEAU : Viandes et terrines
ESTIENNE GERARD : Fleurs coupées
FOLCO JULIEN : Poissonnier
FOOD TRUCK : Antillais
GONZALEZ Katia : Vêtements
GLAS Pascal : Vin
HUGUES Thibault : Fromages / Vin
LO JACQUES : Fruits et légumes
MARIN FRANCOISE : Vêtements femme / Maroquinerie
MAS/GROC : Rôtisserie / Charcuteries sèches / Sous vide / Plats cuisinés
MICHEL Thierry : Miel / Pain d'épice / Nougats
SLAWINSKI Damien : Objets en bois / Stylos
TRONC Michele : Broderie / Objets

Enfin un marché au village !

Il y avait du monde au marché dimanche…

Le marchand de légumes



L'apiculteur présente son miel



Dimanche 6 septembre, cela faisait longtemps que la halle couverte près de l'école n'avait pas connu une telle affluence. Les marchands forains étaient venus s'installer tôt le matin pour y présenter leurs produits. De nombreux sernhacois se sont déplacés pour découvrir ce marché et y faire leurs achats.
Parmi les étals, il y avait des producteurs locaux venus vendre le fruit de leur travail : Thibault et Alice, éleveurs de brebis de l'élevage Dombry, et Thierry, l'apiculteur du rucher des Escaunes.

Le marchand de fruits et légumes a présenté un étal conséquent. Mais, comme c'était la première fois, il manquait encore un boucher charcutier, un poissonnier et un boulanger-pâtissier.

Mais, n'en doutons pas, ils seront bientôt présents puisque ce marché aura lieu tous les dimanches matin. Le centre communal d'action sociale avait mis en place un système de transport pour permettre aux personnes handicapées de venir faire leurs achats.

Article du Midi Libre du 10/09/2020

SNH002 Bulletin BAT2.pdf 15 07/01/2021 23:07

Sécurité

Urbanisme

Réalisations du dernier semestre

- ✓ Revêtement route du puit d'Agathe.
- ✓ Agrandissement entrée chemin de Blancard côté cave Poulvarel.
- ✓ Revêtement lotissement les Amandiers.

Ce qui est en projet pour 2021 :

- ✓ Mise en sens unique rue de la calade.
- ✓ Mise en sens unique chemin de la Micheline.
- ✓ Pose de stop route de Meynes/lot. les Cerisiers.
- ✓ Réduction de voie grand chemin pour réduire la vitesse.
- ✓ Pose de limitation à 50km/h chemin de Blancard.
- ✓ Transformation du "cédez-le-passage" en stop à l'intersection de la rue du Grand Chemin/rue des Bourgades.
- ✓ Interdiction de stationner chemin de Meynes d'un côté, depuis le lotissement les Perrieres vers le chemin de la Micheline.
- ✓ Pose de buses sortie village, route de Nîmes à l'étude.
- ✓ Réfection voirie chemin des Cavaliers.
- ✓ Reprise partielle de revêtement des enrobés sur certaines rues ; ex : intersection rue des Bourgades/chemin des Cavaliers jusqu'au chemin des Anciens Combattants, chemin de blancard entre le ralentisseur et chemin de la Barcelone.



Revêment et création de places de parking lot. Les Amandiers



Remise en fonction place handicapé place du Portail

Pose de la chicane chemin de Blancard



Débroussaillement

Mise en place d'un contrôle d'exécution des obligations légales de débroussaillement
Délibération du 20 octobre 2020
(Uniquement pour les personnes concernées)

Procédure :

1) Communication générale : lettre adressée à tous les habitants, information sur les supports de communication de la Commune (site internet, panneaux affichages …).

2) Envoi de mises en demeure aux personnes ne respectant pas les obligations en la matière, avec un délai d'un mois pour réaliser les travaux. En cas de non réalisation, les travaux seront réalisés d'office par les services de la Commune.
La tarification applicable au propriétaire défaillant sera de 3 euros du mètre carré avec un forfait minimum de 300 euros pour les parcelles de moins de 100m².

Plan Communal de Sauvegarde



Le plan communal de sauvegarde définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Le PCS de notre commune est actuellement en révision.
Cette année, l'assemblée délibérante a acté le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) de Sernhac en date du 21 janvier 2020. Celui-ci est lisible sur le site internet de la mairie et également à votre disposition à l'accueil de la mairie.

SNH002 Bulletin BAT2.pdf 16 07/01/2021 23:07

Communication

Communiquer avec vous, n'était pas qu'une simple promesse de campagne, une ligne de plus pour remplir un programme.
Nous sommes convaincus que rien ne peut se réaliser dans un village sans que chacun se sente concerné par ce qui s'y joue. S'intéresser à la vie de sa commune est le préalable aux actions que l'on peut y conduire, pour le bien de tous. Vous associer, d'une manière ou d'une autre, à notre gestion est donc de notre devoir ; c'est pourquoi nous attachons une très grande importance à véhiculer l'information par les différents moyens que nous avons mis en place. Comment faire ?

Vous pouvez vous informer sur la vie de Sernhac en consultant les réseaux sociaux comme "Facebook", le site de la mairie ou encore la newsletter.

Vous pouvez également, grâce aux référents de quartiers, faire part de vos préoccupations à la mairie. Ils vous tiendront eux-mêmes informés de la vie du quartier.

Vous pouvez encore prendre rendez-vous directement avec un responsable de la commune, pendant les permanences des élus et du maire, afin de traiter les questions qui vous concernent. Il est possible aussi de vous rendre en mairie de manière informelle le samedi matin, puisque le maire y assure une permanence.

Enfin, vous pourrez vous informer des différentes péripéties que vit notre village en lisant les prochaines éditions de "Lou Pitchot Gal", qui reviendra bientôt dans un tout nouveau format.

SNH002 Bulletin BAT2.pdf 17 07/01/2021 23:07

Référents de

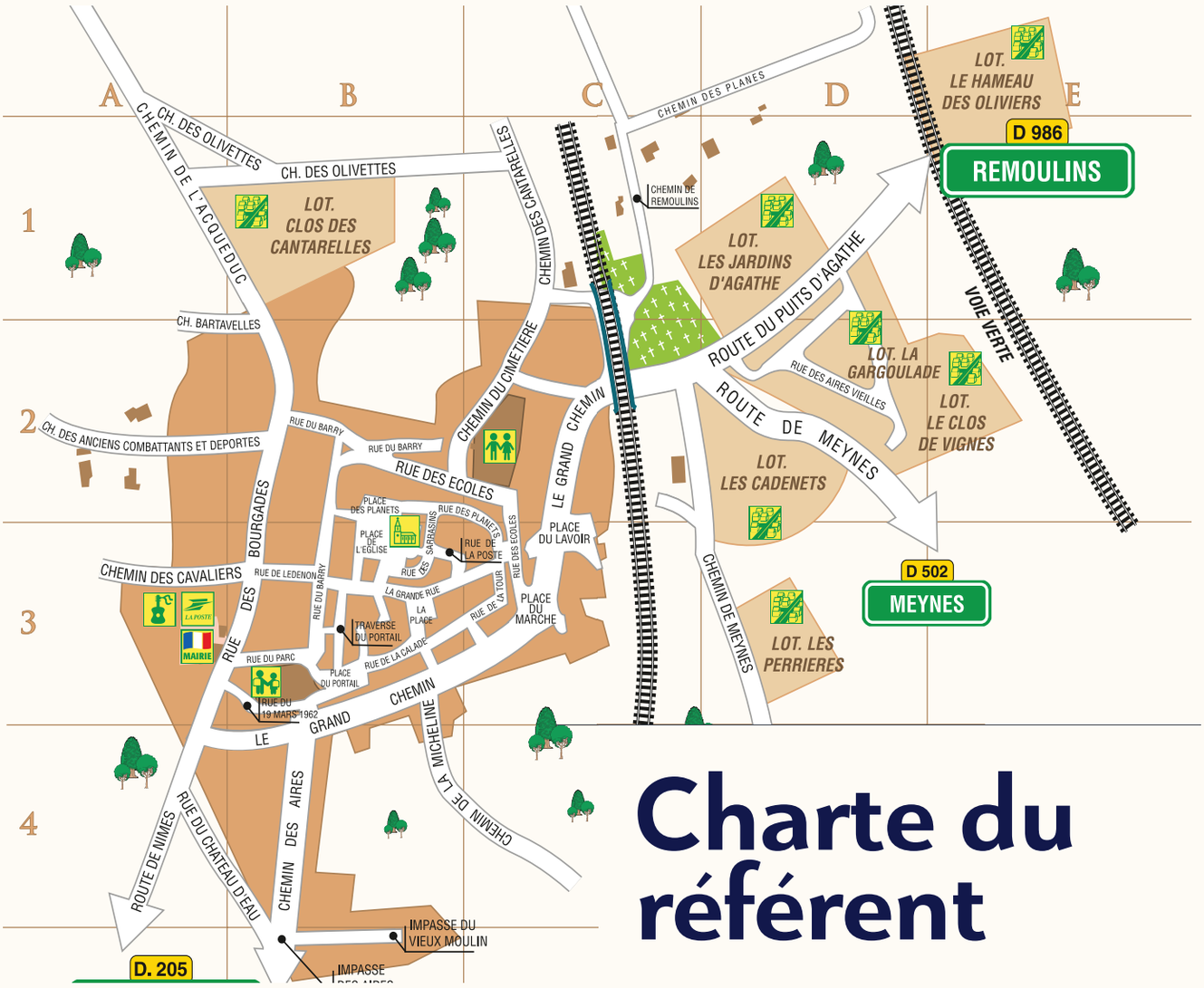

Charte du référent

1) Le référent de quartier est un outil de lien social au sein de la collectivité en étant un trait d'union entre tous les administrés et la municipalité.

2) Le référent a en charge un quartier mais peut être sensibilisé aux problèmes de sa commune en général.

3) Le rôle essentiel de référent tient dans la collecte et la diffusion de l'information relative à son quartier.

4) Ses champs d'intervention sont liés aux problématiques suivantes :

- **a. Dégradations et incivilités**
- **b. Propreté et embellissement des lieux**
- **c. Stationnement, circulation**
- **d. Travaux, éclairage public, voirie**

5) Le référent est à la fois dans l'information (distribution de flyers) et la transmission des problèmes et anomalies.

6) Le référent est toujours informé des suites données à chaque dossier.

SNH002 Bulletin BAT2.pdf 18 07/01/2021 23:07

quartiers

7) Le référent s'engage à la stricte confidentialité des informations recueillies.

8) Le référent est un relais auprès des habitants lors de risques naturels (intempéries) ou accidentels dans le cadre de mise en place du Plan Communal de Sauvegarde.

9) Le référent a aussi vocation à prendre contact avec les nouveaux arrivants. Ce premier contact peut être établi par la remise de documents d'information tel que le Livret d'accueil et le plan du village.

10) La liste des référents de quartiers est publiée sur le site internet de la commune et dans le bulletin municipal.

11) Le référent sera joignable par mail, ou par l'intermédiaire du secrétariat de la Mairie.

12) Les référents ne sont pas :

a. Des substituts des forces de l'ordre ou des employés communaux.

b. Des médiateurs en charge de résoudre les conflits de voisinage ou familiaux

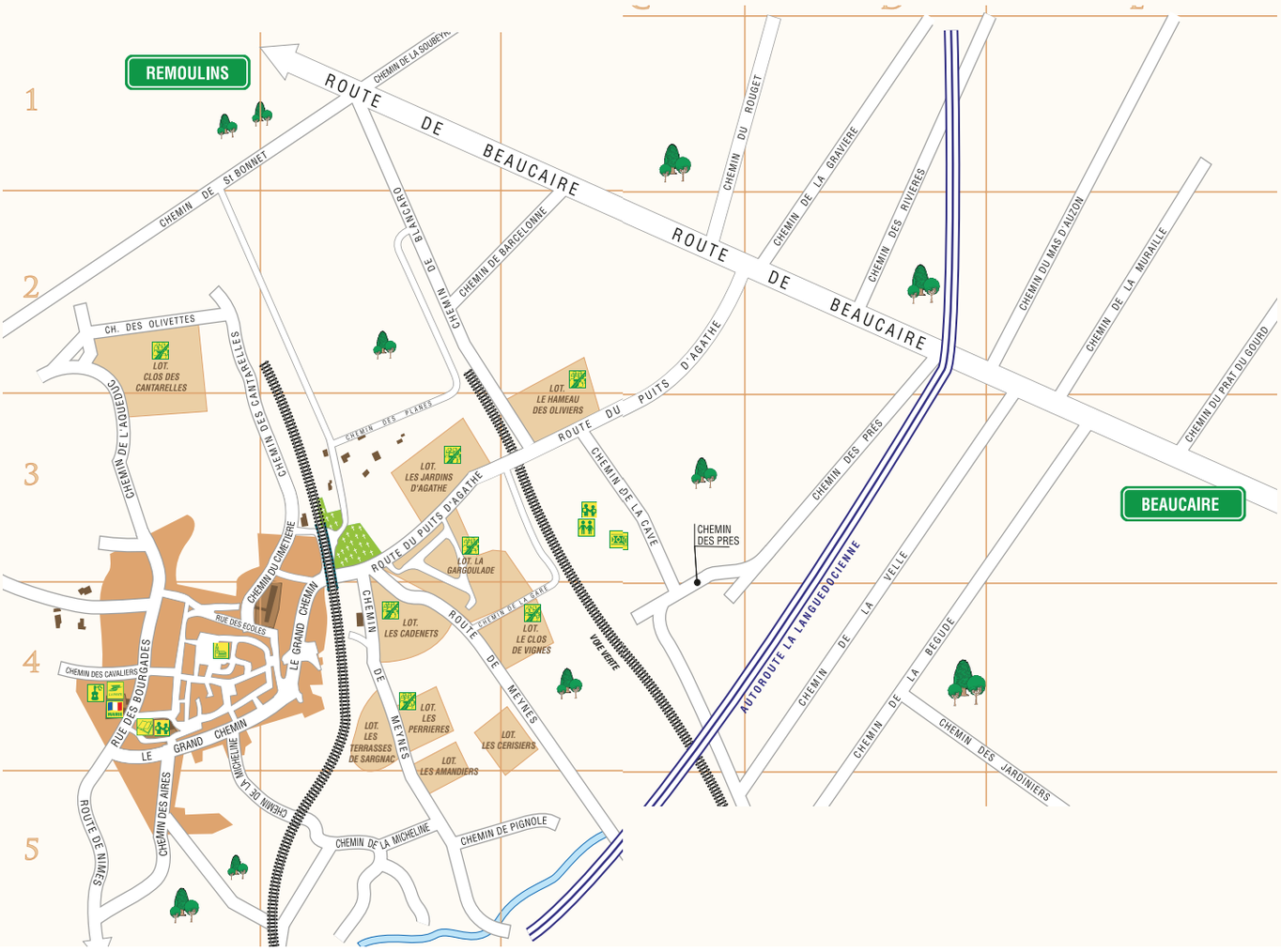

SNH002 Bulletin BAT2.pdf 19 07/01/2021 23:07

Vos référents par rue

Agathe (Lot Jardins d') ..... luc.renson@mairie-sernhac.fr
Agathe (Chemin du Puits d') ..... luc.renson@mairie-sernhac.fr
Agathe (Route du Puits d') ..... luc.renson@mairie-sernhac.fr
Aires (Chemin) ..... luc.renson@mairie-sernhac.fr
Aires vieilles (Rue) ..... luc.renson@mairie-sernhac.fr
Amandiers (Lot) ..... gauthier.gaspard@mairie-sernhac.fr
A. combattants et déportés (Chemin) gregory.garcia@mairie-sernhac.fr
Aqueduc (Chemin) ..... pierre.abellan@mairie-sernhac.fr
Mas d'Auzon (Chemin) ..... laurent.dauga@mairie-sernhac.fr
Barcelone (Chemin) ..... eloise.hourtal@mairie-sernhac.fr
Bartavelles (Chemin) ..... david.olive@mairie-sernhac.fr
Barry (Impasse) ..... gregory.garcia@mairie-sernhac.fr
Barry (Rue) ..... gregory.garcia@mairie-sernhac.fr
Beaucaire (Remoulins jusque pont) (Route) olivier.faure@mairie-sernhac.fr
Beaucaire (Pont jusque beaucaire) (Route) laurent.dauga@mairie-sernhac.fr
Bégude (Chemin) ..... christelle.geynet@mairie-sernhac.fr
Blancard (Chemin) ..... eloise.hourtal@mairie-sernhac.fr
Bourgades (Rue) ..... candy.mourissargues@mairie-sernhac.fr
Cantarelles (Chemin) ..... pierre.abellan@mairie-sernhac.fr
Cimetière (Chemin) ..... pierre.abellan@mairie-sernhac.fr
Clos des Cantarelles ..... pierre.abellan@mairie-sernhac.fr
Cavaliers (Chemin) ..... candy.mourissargues@mairie-sernhac.fr
Château d'eau (Rue) ..... candy.mourissargues@mairie-sernhac.fr
Cave (Chemin) ..... jean-francois.navarro@mairie-sernhac.fr
Cadenets (Lot) ..... fatna.gaidi@mairie-sernhac.fr
Calade (Rue) ..... veronique.fernandez@mairie-sernhac.fr
Calade (Traverse) ..... veronique.fernandez@mairie-sernhac.fr
Cerisiers (Lot) ..... gauthier.gaspard@mairie-sernhac.fr
Ecoles (Rue) ..... sandrine.gutleben@mairie-sernhac.fr
Eglise (Place) ..... sandrine.gutleben@mairie-sernhac.fr
Gare (Chemin) ..... jean-francois.navarro@mairie-sernhac.fr
Gargoulade (Lot) ..... luc.renson@mairie-sernhac.fr
Grand rue ..... veronique.fernandez@mairie-sernhac.fr
Grand chemin (Rue) ..... eveline.paulin@mairie-sernhac.fr
Grand chemin (Place) ..... eveline.paulin@mairie-sernhac.fr
Gravière (Chemin) ..... olivier.faure@mairie-sernhac.fr
Jardiniers (Chemin) ..... christelle.geynet@mairie-sernhac.fr
Lavoir (Place) ..... eveline.paulin@mairie-sernhac.fr
Ledenon (Rue) ..... candy.mourissargues@mairie-sernhac.fr
Marché (Place) ..... eveline.paulin@mairie-sernhac.fr
19 mars 1962 (Rue) ..... candy.mourissargues@mairie-sernhac.fr
Meynes (Chemin) ..... dominique.simon@mairie-sernhac.fr
Meynes (Route) ..... jean-francois.navarro@mairie-sernhac.fr
Micheline (Chemin) ..... eveline.paulin@mairie-sernhac.fr
Moulin (Impasse) ..... luc.renson@mairie-sernhac.fr
Moulin (Impasse du vieux) ..... luc.renson@mairie-sernhac.fr
Muraille (Chemin) ..... laurent.dauga@mairie-sernhac.fr
Nîmes (Route) ..... candy.mourissargues@mairie-sernhac.fr
Lavoir (Place) ..... eveline.paulin@mairie-sernhac.fr
Olivettes (Chemin) ..... pierre.abellan@mairie-sernhac.fr
Oliviers (Lot hameau des) ..... eloise.hourtal@mairie-sernhac.fr
Parc (Rue) ..... gregory.garcia@mairie-sernhac.fr
Perrieres (Lot) ..... fatna.gaidi@mairie-sernhac.fr
Pignole (Chemin) ..... philippe.rey@mairie-sernhac.fr
Place (La) ..... veronique.fernandez@mairie-sernhac.fr
Placette (Rue) ..... veronique.fernandez@mairie-sernhac.fr
Planes (Chemin) ..... veronique.fernandez@mairie-sernhac.fr
Planets (Place) ..... sandrine.gutleben@mairie-sernhac.fr
Planets (Rue) ..... sandrine.gutleben@mairie-sernhac.fr
Portail (Place) ..... veronique.fernandez@mairie-sernhac.fr
Portail (Traverse) ..... veronique.fernandez@mairie-sernhac.fr
Poste (Rue) ..... sandrine.gutleben@mairie-sernhac.fr
Pra du Gour (Chemin) ..... laurent.dauga@mairie-sernhac.fr
Prés (Chemin) ..... jean-francois.navarro@mairie-sernhac.fr
Remoulins (Chemin) ..... veronique.fernandez@mairie-sernhac.fr
Rivières (Chemin) ..... olivier.faure@mairie-sernhac.fr
Rouget (Chemin) ..... olivier.faure@mairie-sernhac.fr
Roumettes (Chemin) ..... christelle.geynet@mairie-sernhac.fr
Tour (Rue) ..... veronique.fernandez@mairie-sernhac.fr
Tour (Traverse) ..... veronique.fernandez@mairie-sernhac.fr
Terrasses de Sargnac (Lot) ..... dominique.simon@mairie-sernhac.fr
Sarrasins (Rue) ..... sandrine.gutleben@mairie-sernhac.fr
Soubeyranne (Chemin) ..... olivier.faure@mairie-sernhac.fr
Velle (Chemin) ..... philippe.rey@mairie-sernhac.fr
Vignes (Lot clos des) ..... jean-francois.navarro@mairie-sernhac.fr

SNH002 Bulletin BAT2.pdf 20 07/01/2021 23:07

Associations

CULTURE

• Le Vallon d'Escaunes à Cantarelles
Roland JONQUET 06.73.01.66.59
www.levallon.canalblog.com

• Sernhac'Art
Serge ROUMEJON 06.70.83.46.41
www.sernhacart.worpress.com

• Escaunes et Cantarelles
Christiane HAVEL 06.89.80.51.71

CLUBS DES AINÉS

• L'Age d'Or
Louisa PARMENTIER 09.50.16.63.47

• Les Amis du Lac
Nicole TAQUET 04.66.22.97.62

SPORT / LOISIRS

• Sernhac Multi Sport
Pierre ABELLAN 06.23.01.31.17

• Dance'n'Forme – Zumba
Maéva RAGOT 06.12.38.20.11

• Sernhac Arts Martiaux
Alexandra SOLACROUP 06.08.50.59.15
www.facebook.com/sernhac.artsmartiaux

• APEAES
Priscillia LANGE 06.31.17.39.28
www.facebook.com/apeaes.sernhac

• Comité des Fêtes
Nicolas BERNARD 06.79.25.91.91
www.facebook.com/cfsernhacois.sernhac

• Le Brochet Remoulinois
Alain DUFOUR 06.72.29.79.33

• Chasse
Sylvain GEYNET 07.86.81.90.33

• Family Moto
Jocelyn BANCHET 06.32.77.52.07

• Les Ateliers Mère'Veilleuses
Priscillia LANGE 06.31.17.39.28

SNH002 Bulletin BAT2.pdf 21 07/01/2021 23:07

Crèche / Accueil de loisirs



Crèche

Le protocole sanitaire ne peut rien contre les "bout'chou". Ils sont rentrés à la crèche en septembre comme si de rien n'était, et le père Noël est même venu leur apporter des cadeaux pour les fêtes. Nous remerçions la référente technique Sylvie TERRAL pour le travail accompli et nous souhaitons la bienvenue à Mme Pascale COMMELLINI pour la prise de ses fonctions de directrice de la micro-crèche à partir du 1er janvier 2021.



ENFANCE

L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'année 2020 a été source d'inspirations et d'expériences à l'accueil de loisirs.

Pendant les mercredis et les vacances, les projets, tous divers et variés, ont permis aux enfants de s'amuser, d'apprendre, de s'épanouir, de se développer et de se cultiver…

Pour les vacances d'hiver sur le thème du cirque, une kermesse a été organisée avec les créations des enfants : balles de jonglage, photo booth, chamboule tout, échasses...

Nous nous sommes amusés les mercredis avec :
- Le recyclage,
- Noël,
- Les Contes et Légendes où nous avons abordé le chaperon rouge, les 3 petits cochons, le petit prince, Jack et le haricot magique et pour finir Casse noisette,
- Les Bandes Dessinés,
- La rentrée, où les enfants ont confectionné plusieurs activités telles qu'une trousse, une fusée de responsabilité, un pot à crayons, un calendrier et encore bien d'autres choses.

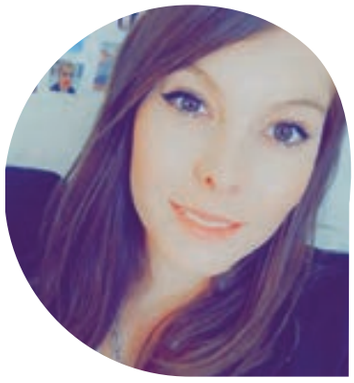

Mme Marie GUIBERT
DIRECTRICE
DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Cet été nous avons traversé 4 themes « la jungle en Folie », « le Voyage chez les Croods », « Bollywood en mille couleurs », « les 12 animations de l'Olympe ».
Ces thèmes regroupaient des activités manuelles, physiques, intellectuelles et artistiques.

Les vacances d'automne sur « Koh-Lanta » ont permis une orientation plus axée sur la pratique d'activités sportives et d'adresses.

Nous avons également organisé des sorties « vélo » et des balades au Vallon d'Escaunes tout au long de l'année.

Notre accueil de loisirs compte en moyenne 40 à 80 enfants sur les vacances et 20 à 35 enfants sur les mercredis.
Nous vous attendons encore plus nombreux pour cette nouvelle année pleine de projets, de découvertes et de futures réalisations.

Joyeux Noël et Meilleurs vœux !
L'équipe d'animation

SNH002 Bulletin BAT2.pdf 22 07/01/2021 23:07

État civil

du 09 novembre 2019
au 21 décembre 2020



NAISSANCES

- Léonie GALY ..... 19 Décembre 2019
- Mattéo FABROL ..... 11 décembre 2019
- Mya MARIN VALERA ..... 17 Juin 2019
- Ellie LECLERC ..... 07 Février 2020
- Léo ARCIZET LEFEVRE ..... 04 Mars 2020
- Eva MARTINS ..... 27 Mars 2020
- Tessa FAURE ..... 06 Mai 2020
- Téo MAILLE ..... 07 Août 2020
- Gabin MARSAL ..... 1er Septembre 2020
- Mathéo MARSAL ..... 1er Septembre 2020
- Gabin VAISSE ..... 12 Novembre 2020
- Emilien VAISSE ..... 12 Novembre 2020

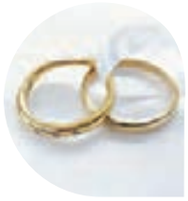

MARIAGES

- Nathalie GUITTENY et Christophe ALDIN ..... 11 Janvier 2020
- Brigitte PAILO et André SANCHEZ ..... 04 Juillet 2020
- Souhila BELAID et Jawad LAKHLIAI ..... 22 Août 2020
- Chantal LOUCHE et Grégory GARCIA ..... 05 Septembre 2020
- Sarah LACOURT et Laurent CHAFFARD ..... 10 Octobre 2020
- Leslie RAGEYS et Axel CHABERT ..... 23 Octobre 2020



PACS

- Caroline MACCARI et Patrick GASPARD ..... 23 Décembre 2019
- Mélanie DOULSIER et Barthélemy CONNIL ..... 26 Décembre 2019
- Karine PANSIER et Marc BERNARD ..... 13 Janvier 2020
- Marine PRESTI et Loïc TROPINI ..... 28 Février 2020
- Céline PAILHASSE et David BUISSON ..... 30 Juin 2020
- Sandra LÉCUYER-DESNEUX et Christophe MARIE ..... 30 Juin 2020
- Prescillia FERNANDEZ et Charly CHAPPAZ ..... 30 Juin 2020
- Emeline REGARD et Jean-Noel RENAUD ..... 31 Juillet 2020
- Magalie LOPES NUNES et Julien TORRECILLA ..... 14 Septembre 2020
- Karine APARISSI et Brice FAURE ..... 25 Septembre 2020
- Cindy LOISY et Alexandre COURPIED ..... 07 Octobre 2020
- Anaïs BOURGEOIS et Jean DARRE ..... 27 Octobre 2020



DÉCÈS

- Josette MACHABERT veuve CLAVEL ..... 07 Mai 2019
- Valéry CAVAGNA ..... 09 Décembre 2019
- Roger MONTEILS ..... 15 Décembre 2019
- Slimane OUAZIOUA ..... 16 Décembre 2019
- Marie-Laure BIANCIOTTO ..... 22 Décembre 2019
- Jean-Claude COLOMBIER ..... 10 Janvier 2020
- Emile ROUQUETTE ..... 14 Janvier 2020
- Christophe SALEM ..... 24 Mars 2020
- Roger PROU ..... 31 Mars 2020
- Georges TRIVES ..... 20 Avril 2020
- Marie-Jeanne GILBERT veuve PIALOT ..... 21 Avril 2020
- Mario GOMEZ MENAZA ..... 25 Avril 2020
- Isabelle ZUCCO ..... 21 Mai 2020
- Eric RENDA ..... 27 Mai 2020
- Manuel LHORET ..... 09 Juin 2020
- Ana LOPEZ CARMONA veuve DURAN FERNANDEZ ..... 28 Octobre 2020
- Huguette GAUBERT veuve VERGNES ..... 30 Octobre 2020
- Georges MILLE ..... 31 Octobre 2020
- Aimé CHARTIER ..... 08 Novembre 2020
- Jeannie PAULUS épouse RABOT ..... 13 Novembre 2020
- Marie-Thérèse PON épouse BOUZIGES ..... 20 Décembre 2020

SNH002 Bulletin BAT2.pdf 23 07/01/2021 23:07


BONNE ANNÉE 2021